COMMISSION FORMATION

JEUDI 03/04/2025

SALLE GUILLEMET

PRESENT.E.S : CÉLINE BERGEON, HÉLÈNE FORTIN, LUDOVIC GAUSSOT, MATTEO MADIER, ÉMILIE NOIRTAULT, NICOLAS PINEAU, CLAIRE LOTIRON, FANNY RENARD, FRANCOIS RIGALLEAU, GHISLAINE STOUDER, CATHERINE TRÉHONDAT, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND, YANNIS DELMAS, LUCIE BROC, LAETITIA BERTRAND, OLIVIER CHAULET (VISIO), MARINA GABET (VISIO).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Évaluation des formations :**

- Questionnaire clôturé au 31 mars 2025.
- Grande disparité entre composantes et années :

  11% en L1

  9% en L2

  5% en L3

  23% en M1

  12% en M2

Il est précisé que les conseils de perfectionnement vont disposer d'indicateurs issus des réponses à ce questionnaire d'évaluation comme outils de réflexion.

Echanges :

Plusieurs collègues s'inquiètent du faible taux de réponse alors que les données collectées seront utilisées à l'échelle de l'UP (ex. taux d'insertion) et dans les conseils de perfectionnement.

- **Conseils de perfectionnement :**

  - ✓ Proposition d'une nouvelle trame de CR + outil de saisie en ligne
  - ✓ Trame commune à établissement mettant davantage en avant les questions pédagogiques avec 2 parties : pédagogie / stratégie
  - ✓ Formulaire (et non questionnaire) avec possibilité de compléter les champs ou non
  - ✓ Complété par les porteurs de mention

➔ LES NOMS DES PORTEURS DE MENTION ONT ÉTÉ TRANSMIS LA SEMAINE DERNIÈRE

Les informations seront transmises à réception des CR des conseils de perfectionnement.

RAPPEL : si pas le CR de l'année en cours, possible de prendre celui de l'année précédente.

Un membre de la commission fait remarquer qu'il est gênant d'avoir à remplir la grille après la réunion.

- **Rentrée 2025 et mesures concernant UE6**

Pour rappel : **transformation de Travaux Dirigés en Plateforme** (pas de modification du volume de CM, ou de PPD) concernant :

- **Semestre 1 : Numérique + Méthodologie Universitaire**
- **Semestre 2 : PPPE**
- **Semestre 3 : Recherche Documentaire**

- Les modifications sont implémentées dans AMETYS
- La question de l'organisation/ structuration/ accompagnement à mettre en place sera présenté en réunion d'assesseur le 17 Avril.

Concernant la demande de la VP formation de s'en tenir au cadrage UP et de « sortir » les 4h de PPPE (correspondant au forum des métiers) de l'UE6 du L2S4 consacrée uniquement à l'UEO, pour les ramener au L2S3 : plusieurs arguments ont été avancés pour maintenir l'organisation dérogatoire de

SHA et ne pas placer le forum des métiers au S3. Il est demandé aux membres de la commission de les lister pour en discuter à la prochaine commission formation et faire ensuite remonter l'argumentaire à la VP Formation. Concernant l'UE6, il a été soulevé en réunion d'assesseurs la possibilité de mettre en place une organisation différente pour 2026-2027, de revoir la répartition CM/TD/plateforme de la L1 à la L3, en s'appuyant sur une réflexion pédagogique (et non purement économique comme cela est engagé pour la rentrée 2025). Cela impliquerait de faire différemment en 2026, par rapport à 2025, sachant que le changement de maquette intervient en 2028.

L'idée serait de s'orienter vers une homogénéisation de l'organisation de l'UE6 à l'échelle de l'UP. Il a donc été proposé que cette réflexion soit menée au sein de chaque composante et de la faire remonter en réunion d'assesseurs. En conséquence, une commission sera peut-être à planifier avant celle de juin. En amont, il est demandé par un membre de la commission à ce que les membres de la commission puissent disposer du cadrage proposé par la composante FSS qui a déjà entamé cette réflexion (part des enseignements réalisés en plateforme/CM/TD).

- **Point Parcoursup :**

- Au 14 mars 2025 : + 356 vœux en SHA
- Augmentation des candidatures double Licence Philo-Droit

  Diminution des candidatures Licence philo / HAA / Géo

Composante UP	Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux 2025	Total des vœux 2024	Comparaison 2025-2024	Variation 2025-2024
905 - LL	Université de Poitiers - Licence - Arts du spectacle	752	760	-8	-1,05%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Allemand. Anglais non débutant et Allemand débutant ou non débutant	157	191	-34	-17,80%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Espagnol. Non débutants	592	588	4	0,68%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Italien. Non débutants	84	88	-4	-4,55%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Portugais. Anglais non débutant et Portugais débutant ou non débutant	247	171	76	44,44%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Russe. Anglais non débutant et Russe débutant	287	243	44	18,11%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Allemand. Espagnol non débutant et Allemand débutant ou non débutant	28	11	17	154,55%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Italien. Non débutants	17	16	1	6,25%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Portugais. Espagnol non débutant et Portugais débutant ou non débutant	63	93	-30	-32,26%
	Université de Poitiers - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Russe. Espagnol non débutant et Russe débutant	31	26	5	19,23%
	Université de Poitiers - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	947	1016	-69	-6,79%
	Université de Poitiers - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	210	195	15	7,69%
	Université de Poitiers - Licence - Lettres	559	543	16	2,95%
	Université de Poitiers - Licence - Lettres - Parcours Renforcé Sciences Politiques	843	917	-74	-8,07%
	Université de Poitiers - Licence - Sciences du langage	419	351	68	19,37%
	Université de Poitiers - Licence - Sciences du langage - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	788	547	241	44,06%
Total 905 - LL		**6024**	**5756**	**268**	**4,66%**
906 - SHA	Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT	269	227	42	18,50%
	Université de Poitiers - Licence - Géographie et aménagement	273	289	-16	-5,54%
	Université de Poitiers - Licence - Histoire	1164	1044	120	11,49%
	Université de Poitiers - Licence - Histoire de l'art et archéologie	807	907	-100	-11,03%
	Université de Poitiers - Licence - Musicologie	335	300	35	11,67%
	Université de Poitiers - Licence - Philosophie	253	303	-50	-16,50%
	Université de Poitiers - Licence - Psychologie	4729	4416	313	7,09%
	Université de Poitiers - Licence - Sociologie	1159	1147	12	1,05%
Total 906 - SHA		**8989**	**8633**	**356**	**4,12%**

- Les membres de la commission estiment que les chiffres sont globalement stables et qu'il ne s'agit à ce stade que de vœux exprimés.

SHA : partie basse du tableau.

Commissions d'examen des vœux :

- ✓ Distinction filières hors tension/en tension et dispositif « oui si »

- ✓ Filières en tension :
  - Calendriers envoyés aux membres des commissions le 21 mars dernier
  - Proposition d'un accompagnement au paramétrage de l'outil d'aide à la décision le 17 avril (13h30-17h30 – SAFIRE) pour effectuer pré-classement
  - Envoi du fichier des candidatures par la DPF, avec lettres de motivation, courant avril

Accord par le SAIIO de faire remonter sur la plateforme Parcoursup un "vrai" classement cette année pour les formations dites hors tension et proposant le dispositif OUI SI (c'est le cas de la Musicologie en SHA). L'objectif est de pouvoir, l'année prochaine, paramétrer la lettre de motivation ou tout autre document dont les équipes pédagogiques auraient besoin pour analyser les candidatures et proposer cet aménagement.

Lors du paramétrage de la donnée d'appel (en mai), les formations concernées pourront appeler tous les candidats comme c'était le cas jusqu'alors.

La Musicologie qui reprend ce dispositif cette année mais qui n'est pas une filière en tension ne pourra pas avoir d'autres éléments (LM et questionnaire) mais fera un classement cette année afin de pouvoir demander la LM et le questionnaire ensuite.

- ❑ **Point MonMaster : ALTERNANCE nouveau fonctionnement**

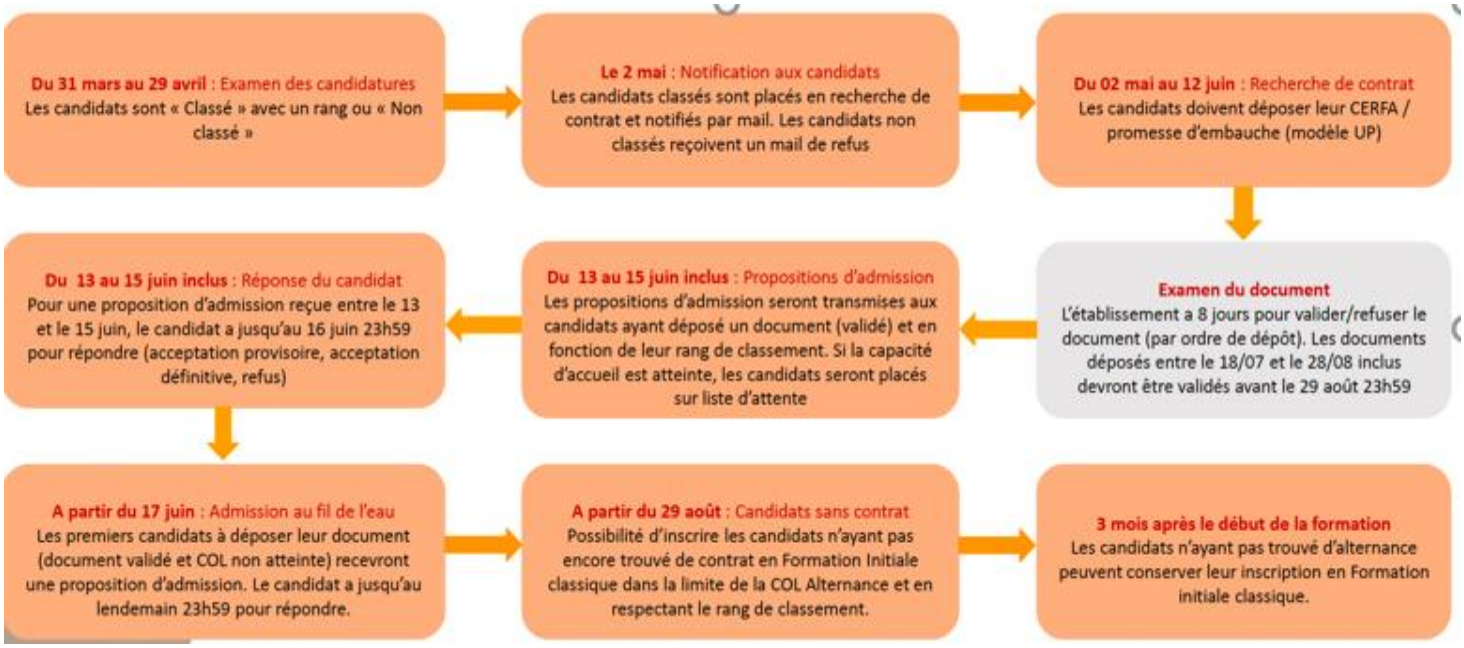

Obligation pour ces candidats de rechercher un contrat d'alternance pour le déposer sur la plateforme afin de pouvoir recevoir une proposition d'admission.

L'UP avec le CFA nouvelle Aquitaine a créé un document appelé « promesse d'embauche » qui aura la même valeur et permettra au candidat de ne pas être bloqué dans la procédure d'admission MonMaster.

Phase complémentaire : 1er arrivé 1er servi

Concernant les formations mixtes :

Mon Master PCCD Mixtes – Changement de calendrier

Pour les PCCD mixtes (formation en alternance et hors alternance), le fichier de classement doit être remonté pour la date de remontée des classements en alternance, le 29 avril.

Formations concernées :

- Géographie, aménagement, environnement et développement - GEStion et développement des Territoires en Transition
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation (PIF) - Ingénierie, Médiation, e-Education

Quelques points d'attention concernant les candidatures Mon Master

Instructions données aux candidats par le national :

*Si vous **n'êtes pas concerné par un document obligatoire** (un test de langue française pour un francophone),vous êtes invité à **téléverser sur la plateforme un document le certifiant**.*

*En cas de champ numérique obligatoire qui ne vous concerne pas (par exemple un champ dans lequel saisir la moyenne du premier semestre de licence alors que vous êtres un candidat ayant obtenu sa licence par le biais de la validation des acquis de l'expérience), vous êtes invité à saisir **« 99 ».** En cas de moyenne qui n'est pas sur 20, moyenne à ramener sur 20 (notation étrangère par exemple)*

*En cas de champ texte obligatoire qui ne vous concerne pas, vous êtes invité à saisir **« Je ne suis pas concerné ».***

- **Calendrier universitaire 2025-2026 :**

  Le calendrier UP commence le 02 septembre, dès la semaine 1. **L'UFR SHA souhaite maintenir un calendrier spécifique en** décalant d'une semaine le début des cours (soit sur la semaine 2) pour que la semaine 1 soit réservée à une semaine d'accueil avec les réunions de rentrée. En conservant comme actuellement une dérogation pour début des cours en semaine 1 pour les formations en apprentissage et les parcours SIC

Les membres de la commission valident le calendrier SHA à l'unanimité.

Catherine Tréhondat transmettra le calendrier après avoir procédé à cette modification.

IA ET FORMATION

Les assesseur.e.s à la Formation souhaitent aborder ce point car Chat GPT pause un vrai problème dans toutes les disciplines et remercient Yannis Delmas du département SIC qui va intervenir sur le sujet afin de nous expliquer ce qu'est l'IA.

- **Présentation de Yannis Delmas, préparée avec David Guillemin :**

Après avoir rappelé que ChatGPT n'est qu'une application parmi d'autres (Gremini, Grok, Meta AI, Claude, Mistral AI…), Yannis Delmas a abordé la définition de l'Intelligence artificielle, du Deep learning et des systèmes artificiels d'intelligence. La présentation a insisté sur les limitations (cécité référentielle, cécité sémantique, incapacité à raisonner) propres à ces systèmes généralistes, dans l'état actuel des choses. Un intérêt possible émerge lorsqu'il s'agit de travailler sur un seul texte ou sur un petit corpus de textes apportés en entrée au système. Une seconde partie de la présentation a abordé les enjeux pédagogiques et épistémologiques. En particulier l'erreur qui consiste à employer ces outils pour la recherche documentaire, le problème des informations fausses et des biais qu'ils véhiculent souvent, ainsi que les coûts cachés liés à l'usage de ces outils.La commission remercie Yannis Delmas pour sa présentation très instructive sur ce sujet important.

Des membres de la commission souhaitent que le PPT de présentation de l'IA circule. Yannis Delmas le transmettra à l'assesseur manière à ce qu'il puisse figurer en annexe du CR, mais aussi diffusé au sein des départements intéressés.

PPT : Annexe 1

Yannis Delmas confirme qu'il serait bien que chaque département se saisissent de ces questions.

La Géographie souhaiterait également une intervention dans son département pour une présentation de l'IA à ses enseignants et usagers. Ce département réfléchit également à effectuer une modification complète des MCCC pour n'avoir que des devoirs sur table et limiter l'usage de l'IA dans les productions écrites des étudiants.

La directrice du département de sociologie pense qu'il est important que le département SIC soit acteur sur certaines formations de l'UP qui traitent de ces sujets.

Un membre de la commission pense qu'il faudrait intégrer des enseignements sur l'IA dans le cadre de l'UE6 car il est important que les étudiants aient ce type d'information.

Un membre de la commission exprime son inquiétude, la gravité dans l'utilisation de CHAT GPT est que l'IA puisse se substituer complètement à l'intelligence réelle de la personne.

Il a été envoyé un questionnaire sur l'IA aux départements de SHA. Nous n'avons pas encore tous les retours. Ce point sera donc à nouveau évoqué lorsque les retours de l'ensemble des départements seront disponibles.

Lors de la réunion d'Assesseurs du 17 avril 2025 il sera fait un tour de table des interrogations des composantes sur l'IA. Nous pourrons exposer alors les retours déjà obtenus de la part de certains départements ainsi que des éléments de discussion suite à la présentation de Y. Delmas ce jour.

- **Pour rappel voici le questionnaire soumis aux départements :**

1/ Estimez-vous que l'utilisation de Chatbots (exemple ChatGPT) par les étudiants·e·s peut être utile ? Si oui donnez un ou des exemple(s) d'enseignements.

2/ Estimez-vous qu'il soit préférable d'empêcher l'utilisation de Chatbots pour certains examens ? Si oui lesquels ? (Exemple production écrite, rapport de stage, mémoire de recherche, examens QCM, etc.)

Avez-vous déjà mis en œuvre une démarche en ce sens pour certains examens en modifiant des conditions de contrôle ? Si oui, préciser.

3/ Un enseignement à destination des étudiant·e·s concernant l'utilisation de Chatbots vous semble-t-il nécessaire ? Si oui, à quel niveau ? pour quel enseignement ?

4/ Un enseignement à destination des enseignant·e·s concernant l'utilisation de Chatbots et l'enjeu actuel des IA vous semble-t-il nécessaire ?

PROJET UPPLANNING 2025-2026 UE CRENEAUX DE LANGUES

Marina Gabet et Tristan Congourdeau (MDE) ont travaillé sur un projet de nouveau planning où les créneaux des langues ne seraient plus que sur une seule demi-journée pour l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand, sauf pour quelques formations qui elles auraient 2 demies-journées, à savoir les licences de Psychologie (en raison du nombre conséquent de groupes) et L1 Histoire.

La commission valide à l'unanimité cette proposition pour une mise en œuvre dès 2025-2026 et remercie Marina pour le travail de coordination effectué. Le planning joint en annexe de ce CR sera communiqué à tous et sera transmis à Lydie Ancelot pour information.

Planning : annexe 2

ACCÈS EN COURS DE CYCLE

Décision quant à la mise en place d'une phase complémentaire concernant l'accès en L2 et L3**Pour rappel, la** période de candidature s'étend du 5 mai au 4 juin 2025(et réponses aux candidats au plus tard le 4 Juillet 2025)

- La question d'une phase complémentaire est laissée au choix de la composante et est à faire remonter au plus tard le 05 mai.

Il avait été demandé aux départements de réfléchir à cette question afin de statuer au cours de la présente commission formation.
Un échange sur la pertinence de mettre en place cette phase complémentaire s'engage : ajouter une phase complémentaire permettrait-il aux candidats n'ayant pas encore reçu leurs résultats quant à la validation de leur année de candidater en connaissance de cause ; il est argumenté que ne pas connaitre ses résultats n'empêche pas de candidater. Un autre point concerne la période de la phase complémentaire : si la réponse de cette phase complémentaire parvient tardivement aux candidats (fin Aout/début sept), cela leur laisse peu de temps pour éventuellement préparer leur rentrée à Poitiers.
A l'issue de l'échange, seul le département de géographie souhaite bénéficier d'un délai complémentaire afin de pouvoir discuter de cette question en assemblée de département. Les autres départements sont plutôt favorables à ce que cette phase complémentaire ne soit pas ouverte cette année en se laissant la possibilité de revoir ce choix pour l'année suivante, selon l'expérience de cette année.

Les assesseurs demandent d'avoir un retour du département de géographie la semaine prochaine si possible.

RÈGLEMENT DES EXAMENS (ABI VS ZÉRO)

- La question de l'ABI versus un zéro est une réflexion à mener avec la mise en place de l'APC et le CCI dans au moins deux départements SHA : Psychologie (APC en L1 cette année et L2 à la rentrée prochaine) et Musicologie (APC en L1 à la rentrée prochaine)

Bien que le département de psychologie fasse le constat que le nombre d'ABI ne soit pas particulièrement plus élevé avec la mise en place de l'APC cette année en L1, il n'en reste pas moins que le traitement des absences constitue un travail très chronophage compte tenu de l'effectif. Avec le passage en APC de la L2 à la rentrée, cela risque d'être encore plus pénible à gérer.

Le département de Musicologie serait également favorable au « zéro » plutôt que « ABI ».

En revanche, plusieurs départements n'y sont pas favorables comme le département de Sociologie et d'Histoire. En effet, on ne peut pas considérer de manière identique une Absence non justifiée et un zéro et il est préférable de maintenir cette différence entre ABI et zéro.
Se pose alors la question suivante : doit-on envisager un fonctionnement différent entre filières APC et hors APC ? Les assesseurs se proposent de poser la question à la VP formation : Il faudra ensuite

regarder comment se mettre d'accord pour fonctionner.

Autres modifications du règlement des examens actuel ?Par ex. cas de la réorientation en Psycho=> ce point n'a pu être discuté par manque de temps. Il sera reporté à la prochaine commission formation au cours de laquelle nous reviendrons de toute façon sur le règlement des examens.

CALENDRIER PIX 2025-2026

Le correspondant SHA à la commission numérique, Paul Jutteau, en collaboration avec Thierry ROY responsable de la certification PIX à l'échelle de l'UP, proposent un calendrier allant de fin octobre 2026 à mi-Décembre (voire mi-janvier 2026)

- ❑ Concernant l'organisation de la certification, deux options sont possibles :
  - ✓ Option 1 : des créneaux spécifiques (bloqués dans l'EDT des étudiants) par département
  - ✓ Option 2 : auto-inscription des étudiants sur des créneaux SHA

P. Juteau et T. Roy encouragent à s'orienter vers l'option 1 (adoptée par plusieurs départements cette année) car cela est plus clair pour les étudiants et plus simple pour la gestion administrative

- ➔ Réponse souhaitée des départements au plus tard le 15 Avril
- ➔ Par contre pour la réservation des créneaux il faut attendre la publication du calendrier universitaire.

Les réponses recueillies à l'heure actuelle :

- ✓ **Sociologie : option 1**Plutôt reconduire des créneaux réservés pour le département de sociologie si c'est possible
- ✓ **HAA : option 1**

Choix d'un seul créneau pour tous les étudiants (tout du moins en histoire de l'art et archéologie) placé dans l'ENT semble être une très bonne procédure.

Dans la mesure où des séances de TD numérique « Pix » ont lieu au cours du semestre 5, la passation ne peut avoir lieu qu'en fin de semestre.

- ✓ **Psychologie :**

Rester sur les pratiques actuelles pour l'an prochain 2025-2026 (auto-inscription des étudiants sur des créneaux réservés SHA), avec une réflexion sur un changement éventuel par la suite.

Des TD de numérique ont lieu au S5, les créneaux pertinents pour les épreuves seraient donc ceux de fin de semestre 5.

Faire remonter le 15/04 le choix des dates des départements.

RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DE COURS EN ANGLAIS DANS LA NOF POUR OUVERTURE AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Réflexion sur la mise en place de cours en anglais dans la NOF pour ouverture aux étudiants internationaux. => ce point n'a pas pu être abordé et sera reporté à une commission formation ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES

- Les collègues de la scolarité rappellent aux assesseurs qu'il est impératif de demander aux porteurs de parcours de master s'ils souhaitent ouvrir la possibilité de candidater à l'entrée du M2. Cette information doit être connue rapidement car l'ouverture de la campagne de candidature en M2 débute le 28 Avril. Les représentantes des départements de Géographie (master Migration) et de Sociologie répondent directement favorablement à l'ouverture en M2.

L'assesseure adjointe va demander incessamment à l'ensemble des responsables de formation master leur choix et transmettre ces informations aux responsables de la scolarité d'ici le 10 Avril.

- La responsable du service scolarité va diffuser le calendrier des examens le vendredi 04 avril : elle précise n'avoir reçu qu'une seule demande de modification et souhaite savoir s'il d'autres sont prévues avant la diffusion.

L'assesseur va procéder à une vérification et revenir vers elle.